

Règlement de la consultation

Lycée général et technologique François Philibert DESSAIGNES

BP 20719 - 41007 BLOIS CEDEX

Téléphone : 02 54 55 53 00 Télécopie : 02 54 55 53 21

Date limite de remise des offres : lundi 20 novembre 2017 à 12h00

1 - Objet de la consultation :

La présente consultation porte sur la fourniture de boissons non alcoolisées au titre l'année civile 2018 pour le lycée Dessaignes à Blois.

2 - Procédure de la consultation :

Il s'agit de la procédure adaptée prévue par l'article 28 du code des marchés publics. Les montants minima sont exprimés en euros pour chaque lot. Les quantités minimales annuelles sont données à titre indicatif afin de permettre une valorisation de chaque offre.

Les offres sont rédigées en langue française et les prix en euros.

3 - Allotissement :

Le marché à conclure est constitué d'un lot unique.

Le candidat peut présenter des variantes en indiquant de manière explicite sur les tableaux de proposition de prix le produit proposé et le prix pratiqué pour ce produit.

4 - Délai de validité des offres :

Le délai de validité est de quarante cinq jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

5 - Retrait du dossier de consultation:

L'ensemble du dossier de consultation, après demande par télécopie au n°0254555321 ou par mail, est envoyé par messagerie électronique; il peut également être retiré au service intendance du lycée Dessaignes ou téléchargé à partir de son site internet:<http://lycee-dessaignes.com> (rubrique marchés publics).

6 - Condition d'envoi des propositions :

Le dossier comprend les pièces suivantes renseignées et signées par le responsable habilité de l'entreprise:

- l'offre comprenant la ou les propositions de prix qui figurent en annexe du CCTP concerné en respectant le conditionnement demandé
- le DC1
- une documentation commerciale et technique
- le DC2 complétée ou une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions prévues aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail
- une attestation de régularité fiscale
- une attestation sociale auprès des services sociaux ou en ligne sur le site www.urssaf.fr
- l'acte d'engagement de marché public
- un relevé d'identité bancaire, **version SEPA (IBAN + RIB)**

Le dossier est placé dans une unique enveloppe cachetée portant la mention :

Consultation boissons - NE PAS OUVRIR
Lycée François Philibert DESSAIGNES
BP 20719 - 41007 BLOIS CEDEX

L'enveloppe est confiée à une entreprise de service postal ou déposée contre récépissé à l'intendance du lycée.

Les dossiers parvenant après la date limite ne sont pas retenus et sont renvoyés sans être ouverts.

7 - Jugement des propositions

Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères classés et pondérés de la manière suivante :

- La qualité des produits : 50%
-
- Le coût portion du produit: 50%

La personne responsable du marché avise tous les autres candidats du rejet de leur offre après attribution du marché.

8 - Renseignements

Toute demande d'information d'ordre administratif ou technique peut être faite auprès de Mme BALLENGHIEN par téléphone, 02.54.55.53.00 ou par mail, alicia.ballenghien@ac-orleans-tours.fr

Une réponse par mail sera apportée à l'ensemble des candidats ayant retiré un dossier de candidature et ayant laissé leurs coordonnées.

Fait à, BLOIS, le 16 octobre 2017

Le Proviseur,



LYCÉE F. PH. DESSAIGNES
BP 20719
J. LAUXIRE
Proviseur
BLOIS
★

